

U 7 SEP. 2015

REÇU

**MAIRIE DE THOIRY**  
- 73230 -

Thoiry, le 31 août 2015

Téléphone : 04 79 28 40 89  
Télécopie : 04 79 28 40 15  
Adresse Email : thoiry73@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**S E A N C E D U 24 août 2015**

**DATE DE CONVOCATION :**

17/08/2015

**DATE D'AFFICHAGE :**

17/08/2015

**EXECUTOIRE :**

31/08/2015

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

**EN EXERCICE :** 11

**PRESENTS :** 08

**VOTANTS :** 08

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre du mois d'août à vingt heures le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jérôme ESQUEVIN, Maire.

Etaient présents : M. ESQUEVIN Jérôme, M. TOURNIER Thierry, M. ROUSSET Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. BARDON Frédéric, Mme MOLLARD Agnès, M. MARIN Philippe, Mme CAVIGLIA Stéphanie.

Etaient absents et excusés : M. FRANCONY Olivier, Mme PACHOUD Marie-Claude, Mme PROVENT Julie.  
M. MARIN Philippe a été élu secrétaire.

**OFFICE NATIONAL DES FORETS - AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE  
DE THOIRY - PERODE 2012-2031**

Monsieur le Maire indique que le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2012-2031 en vertu des dispositions des articles L 212-1 et L212-2 du code forestier.

Il présente ce projet qui comprend :

- . l'analyse de l'état de la forêt,
- . les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune,
- . un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

La surface cadastrale relevant du régime forestier objet de l'aménagement est arrêtée à 417,5908 ha conformément à la liste des parcelles annexée au document d'aménagement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Jérôme ESQUEVIN

